VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ELEVE QUI SE DROGUE(DU CANABIS?)

Par Profil supprimé Postée le 17/11/2016 22:28

Bonsoir.
Je viens à vous afin d'essayer de trouver une réponse.
Je suis professeur, et généralement assez proche de mes élèves. Un de mes élèves, particulièrement difficile, insolant et perturbateur, a besoin de mon aide. Après plusieurs altercations avec lui en classe, et avec plusieurs professeurs, je suis allée lui parler afin de lui éviter un renvoi de l'école...
Contre toute attente celui ci, âgé de 15 ans m'a fait des confidences et m'a demandé de l'aide
Cet élève a commencé a fumer de la drogue l'année scolaire dernière, et a changé d'école suite à cela. Sans aide extérieure autre que celle de ses parents, il a ralenti cette consommation. Ses parents et son entourage pensent qu'il a arrêté.
Le climat familial est très tendu, et l'adolescent fume chaque soir, sinon il est pris de sueurs froides et ne se sent pas bien... Il est la journée irritable et souvent fatigués, mais ne fume pas
Il est en apprentissage, et lorsqu'il travaille il ne fume pas toute la semaine; sa passion pour le travail qu'il apprend le comble et l'empêche d'avoir envie de fumer.

Il m'a fait ces confidences et je suis la seule personne à être au courant de cette consommation de drogue. Je n'ai aucune expérience en la matière et ne sais quoi faire

Il m'a dit qu'il veut que je l'aide, mais ne veut pas que je parle de cela à ses parents, ni au reste du corps enseignant

Je ne veux pas trahir cette confiance et souhaite l'aider.
Je ne sais pas comment...et ne veut pas non plus risquer d'avoir des problèmes dans mon travail

Je pense que son mal être est du en grande partie au milieu familial difficile, avec des parents sur le point de se séparer et à la perte de la grand mère très aimé il y a quelques mois.

Je lui ai demandé si il ne voulait pas rester en internat la semaine. Il n'est pas contre. Qu'en pensez vous?

Que me conseillez vous?
Qui puis je contacter qui puisse lui accorder une aide anonyme?

Je pense que c'est bon signe qu'il puisse se passer de joint toute une semaine...mais comment l'aider à ce qu'il puisse se passer de cela tout le temps?

Mise en ligne le 18/11/2016

Bonjour,

Nous comprenons votre préoccupation et saluons votre intervention.

Plusieurs possibilités s'offrent à cet élève. La première est de nous contacter, toute forme de contact est anonyme. Il peut le faire par téléphone au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h (appel gratuit) ou par chat via notre site. Il pourra alors échanger, parler de ses difficultés et de sa consommation avec un de nos conseillers, trouver une écoute, du soutien, des informations et s'il le souhaite une orientation. Vous pouvez également nous contacter vous même, afin d'échanger de vive voix autour des questions que vous vous posez sur la façon de l'aider.

Il est important de savoir qu'il existe des CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) dans lesquels se tiennent des CJC (Consultations Jeunes Consommateurs), consultations individuelles, confidentielles et gratuites avec des professionnels de santé spécialisés ou des travailleurs sociaux. Il est possible de s'y rendre seul, en dehors d'une présence parentale et elles ne nécessitent pas d'ordonnance médicale, il suffit de prendre contact directement. Cela pourrait lui permettre de réfléchir à cette consommation, de bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien dans la situation.

Il existe également des lieux tels que les Maisons Des Adolescents qui accueillent les jeunes, quels que soient leurs questionnements ou leurs préoccupations (médicale, sexuelle, psychique, scolaire, juridique, sociale…). Ces Maisons Des Ados travaillent souvent en partenariat avec les CSAPA.

Il est intéressant de savoir également qu'il peut contacter "Fil santé jeunes" via internet, téléphone ou chat. Ce n'est pas un service concernant les problèmes d'addictions, mais un service qui a l'habitude de soutenir des personnes jeunes autour de problemes liés à l'adolescence et à la famille par exemple.

Nous vous joignons pour information des liens ci-dessous. Il est possible d'en retrouver d'autres via notre site "drogues info service" à la rubrique "adresses utiles". Ces informations pourront être communiquées à ce jeune par vos soins ou lors de sa prise de contact avec notre service.

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous le souhaitez.

Cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA CENTR'AID- PERMANENCE DE BAR-LE-DUC

Centre hospitalier
55000 BAR LE DUC

Tél : 0 800 77 12 32
Site web : www.chvsm.org
Secrétariat : Du lundi au vendredi 9h/17h.
Accueil du public : Sur rendez-vous.
COVID -19 : Février 2022: Consultations sur rendez-vous avec gestes barrières. Passe sanitaire obligatoire.

Voir la fiche détaillée

MAISON DES ADOLESCENTS DE MEUSE - SITE DE BAR LE DUC

8 rue Theuriet
55000 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 02 88
Site web : www.resadom.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h/12h à 13h/19h
Accueil du public : Du mardi au vendredi de 9h /12h et 13h /19h
Consultat° jeunes consommateurs : Une psychologue du CSAPA Centr'Aid reçoit les jeunes confrontés à une problématique d'addiction, pour eux-mêmes ou pour celle d'un proche. Consultations sur rendez-vous
COVID -19 : Août 2022: Accueil sur place sur rendez-vous.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Fil santé jeunes